

# AIDES ENTREPRISES ARCHE AGGLO

D'ARDÈCHE EN HERMITAGE



# Aide à l'immobilier d'entreprise Drôme

## Bénéficiaires

- **PME** au sens européen (CA < 50 M € par an et effectif < 250 salariés).
- Activités de production, transformation, services qualifiés aux entreprises.

## Projets pris en compte

- Projets de développement et/ou installation d'entreprises nécessitant un investissement immobilier (acquisition de terrains nus ou aménagés ou de bâtiments neufs ou rénovés) sur la **partie drômoise de l'Agglo**.

## Modalités

- Coûts éligibles : Acquisition de terrain, acquisition/ construction/ extension ou rénovation de bâtiment, frais divers directement liés à l'investissement immobilier (VRD, honoraires).
- > **200 000 €** de dépenses éligibles.
- Le montant de l'aide est plafonné à 100 000 € par projet.
- Montant :
  - **Département** : 3 000€ ou 6 000€ (bonification environnementale) par CDI-ETP créé sur une période de 3 ans
  - **ARCHE Agglo** : 10% de l'aide du Département

**Porte d'entrée** : ARCHE Agglo, Conseil départemental de la Drôme

# Aide à l'immobilier d'entreprise Ardèche

## Bénéficiaires

- Entreprises ayant **un projet sur le département de l'Ardèche**
- **Activités** : industrielle ou artisanale de production ou qui relève du secteur des services à l'industrie
- Être à jour dans ses obligations sociales et fiscales

## Entreprises en nom personnel exclues

## Projets pris en compte

- Projets de développement et/ou installation d'entreprises nécessitant un investissement immobilier sur la **partie ardéchoise de l'Agglo.**

## Modalités

- Coûts éligibles : Acquisition de terrain, aménagements fonciers, construction de locaux d'activités ou achat d'immeubles existant, travaux d'aménagement, frais d'honoraires et frais d'acquisition
- **> 150 000 €** de dépenses éligibles **avec un investissement global > 300 000€**
- **ARCHE Agglo** : 10 000€ sur les communes > 1500 habitants / 15 000€ sur les communes < 1500 habitants
- **Département** : montant de l'aide identique à celle d'ARCHE Agglo

**Porte d'entrée** : ARCHE Agglo, Conseil départemental de l'Ardèche